

Edito

Chers amis,

Lors de ma Présidence de l'Enfant Caché à l'époque, j'ai eu l'occasion, sur invitation du Forum der Joodse Organisaties, de m'adresser au Sénat pour défendre les intérêts des enfants cachés. Le Sénat a adopté le 24 janvier 2013 la résolution visant à reconnaître la responsabilité de l'Etat belge dans la persécution des Juifs en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale.

La non-application de la loi de 1954 concernant le « carnet rose » en région flamande m'a incitée à me battre depuis l'année 2000. J'ai introduit un dossier concernant mon mari qui a perdu ses grand-parents, ses parents et sa sœur pendant la Shoah.

La réponse des autorités flamandes (M. Eggermont), fut qu'il n'est pas prouvé qu'il en ait souffert.

C'était le début de mes démarches contre cette injustice.

Après avoir payé deux avocats sans succès, j'ai eu un jour la visite du Président de l'Office Médico-légal qui me demanda pourquoi du côté néerlandophone n'y avait-il pas de dossier pour l'obtention d'une pension d'invalidité.

Après diverses démarches, j'apprends que l'unique organisme, dont le Ministre de la Défense M. De Crem avait besoin pour donner la permission de faire adopter la loi, était l'Institut des Invalides de Guerre belge (INIG).

Dans le cadre de mes témoignages dans les écoles, j'avais rencontré Mme Bertje Ureel, fille de résistant, qui m'a obtenu un rendez-vous chez le Président des Résistants belges M. De Wulf. Pendant la même période MM. E. Ringer (Forum), Ph. Markiewicz (Consistoire), M. Frydman comme conseiller et moi-même avons eu un entretien avec M. De Crem. Ce premier contact a été suivi de plusieurs pourparlers et nous avons eu une rencontre avec son représentant le 5 mai 2015 où tous les présidents des Organisations Juives étaient présents. Malheureusement toutes les propositions faites ce jour-là n'ont pas reçu de solutions. Sans le Colonel De Wulf rien n'aurait probablement été fait. C'est lui qui est parvenu à faire accepter au Comité des Invalides de Guerre que la loi de 1954 n'était pas correcte et qu'il était nécessaire de l'amender.

Ma rencontre avec la députée (membre du Parlement) Mme Carina Van Cauter a eu comme suite, une proposition d'amendement de la loi 1954. Dans son introduction elle reconnut que notre rencontre lui a permis de mieux comprendre l'injustice des exigences de cette loi : l'obligation d'être citoyen belge depuis avant 1960 et ne pas avoir quitté la Belgique depuis la guerre. Grâce à elle, l'amélioration de ces conditions a été votée par tous les partis, c'est-à-dire le remplacement de la date de résidence en Belgique (au 10 mai 1940) et d'avoir la nationalité belge à la date du 1 janvier 2003 (au lieu du 1 janvier 1960).

La bataille continue en région flamande ! Le 3ème point à adopter n'est toujours pas voté. Nous devons toujours prouver le lien causal. Nous continuons donc les interventions auprès des deux ministres responsables afin d'arriver à ce que tous les Enfants Cachés puissent recevoir leur pension d'invalidité.

Régine Sluszný

Avec le soutien de la
Commission Communautaire Française



Fondation
du Judaïsme
de Belgique



Beste vrienden,

Tijdens mijn voorzitterschap van het Ondergedoken Kind, werd ik enkele jaren geleden, dankzij het Forum der Joodse Organisaties, uitgenodigd om het woord te voeren in de Senaat, om er de rechten van de ondergedoken kinderen te verdedigen. Op 24 januari 2013 keurde de Senaat een resolutie goed die de Belgische Staat mee verantwoordelijk stelde voor de vervolging van de Joden in België.

Het systematisch weigeren, langs Nederlandstalige kant, om de wet uit 1954 toe te passen, die recht geeft op het 'roze boekje', heeft mij ertoe aangezet om mij, sedert 2000, daarvoor in te zetten.

Zelf heb ik een aanvraag ingediend voor mijn echtgenoot, die zijn grootouders, ouders en zus verloor in de Shoah. Het antwoord van de Belgische autoriteiten (in de persoon van de heer Eggermont) luidde: 'Het is niet bewezen dat hij heeft geleden'. Dit was voor mij de directe aanleiding om mij in te spannen tegen deze onrechtvaardigheid.

Nadat ik twee verschillende advocaten betaald had, die niets konden bereiken, kreeg ik het bezoek van de voorzitter van het Medisch-legaal Bureau, die mij de vraag stelde: 'Waarom zijn er langs Nederlandstalige kant geen dossiers ingediend om een invaliditeitspensioen te bekomen?'. Na bij verschillende mensen inlichtingen ingewonnen te hebben, ontdekte ik dat de enige organisatie die toelating kon geven om de wet aan te passen, het Instituut voor Oorlogsslachtoffers van België was. De voorzitter ervan moest hiervoor toelating geven aan de Minister van Defensie, toen de heer De Crem.

Tijdens mijn bezoeken aan scholen ontmoette ik Mevrouw Bertje Ureel, dochter van een weerstander, die ervoor zorgde dat ik een afspraak kreeg met de heer De Wulf, voorzitter van de vereniging van Belgische weerstanders.

Door de heren E. Ringer (Forum), Ph. Markiewicz (Consistorie) en M. Frydman als raadgever, werd ik uitgenodigd om Minister De Crem te ontmoeten. Na deze eerste ontmoeting volgden nog enkele besprekingen, met als resultaat, een afspraak van zijn afgevaardigde en alle vertegenwoordigers van de Joodse Organisaties op 5 mei 2015. Tot onze spijt kende deze bijeenkomst geen positief resultaat.

Zonder de hulp van kolonel De Wulf had er niets meer kunnen gebeuren. Maar hij bracht zijn comité ertoe, de toelating te geven om de wet uit 1954 aan te passen. Mijn afspraak met parlementslid Mevr. Carina Van Cauter leidde ertoe dat zij een aanvraag tot aanpassing van de wet indiende. Zij vertelde dat onze ontmoeting haar het probleem had duidelijk gemaakt, en welke aanpassingen er moesten gebeuren.

De wet vereiste dat het ondergedoken kind Belg moest zijn van voor 1960, en nooit België had mogen verlaten. Dankzij haar aanvraag werd de aanpassing van de wet goedgekeurd: Belg zijn op 1 januari 2003, en in België woonachtig op 10 mei 1940.

Aan Nederlandstalige kant is het probleem nog steeds niet opgelost: het derde punt dat zou moeten aangepast worden is nog niet aangenomen. Wij moeten nog steeds bewijzen dat er gedurende de oorlog lichamelijke schade is opgelopen. Onze afspraken met de twee verantwoordelijke ministers gaan door, in de hoop hiervoor zo vlug mogelijk een oplossing te vinden, opdat de ondergedoken kinderen allen hun invaliditeitspensioen zouden kunnen ontvangen.

Régine Sluszný

DAG VAN HET VERZET / LA JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Tijdens de eerste bezettingsmaanden stelde het verzet in België niet meer voor dan enkele prikacties die weinig effect hadden.

De Duitsers schonken dan ook niet veel aandacht aan deze zeldzame acties van enkelingen. Ze wilden immers de relatieve rust in het land niet verstoren door martelaren te creëren.

In de loop van de bezetting ging het verzet zich echter beter organiseren en was verantwoordelijk voor acties zoals sabotage, hulp aan Joodse onderduikers en aan werkonwilligen, oversmokkelen van neergeschoten

Britse piloten ... Ook bij de bevrijding was de rol van het verzet niet onbelangrijk en droeg bij tot een versneld verloop van de bevrijding.

Het zijn deze helden met hun grote of kleine verzetsdaden – dikwijls anoniem en zonder veel applaus na de bevrijding – die we elk jaar op de 1ste zondag van september gedenken.

In Wuustwezel gebeurt dit traditioneel in de kerk van Gooreind, georganiseerd door NSB Wuustwezel-Gooreind en de Polar Bears Association Belgian Branch, waarna de herdenking symbolisch een vervolg krijgt rond het graf van het echtpaar Vieyra-Van Looy. Dit jaar mochten we daarbij naar een zeer gewaardeerde en emotionele toespraak luisteren van Regina Sluszny.

Leopold Vieyra was een Rotterdamse Jood gehuwd met de Belgische Ludovica Van Looy

74 jaar geleden – bijna dag op dag – werden in de Fazantendreef in Gooreind, Leopold Vieyra en zijn vrouw door de Duitse Abwehr en enkele Vlaamse collaborateurs gefusilleerd. Het leven van Leopold Vieyra verliep voordien nogal mysterieus maar zijn aandeel en dat van zijn vrouw Ludovica Van Looy in het overbrengen naar Antwerpen van gevluchte Poolse Joden en het doorsluizen van Britse piloten binnen de groep Daelemans en het NKB kan niet ontkend worden.

De moord op 5/9/1944 moet dan ook beschouwd worden als de laatste stuip trekking van een gefrustreerde Abwehr tijdens hun aftocht naar Nederland.

Au début de la guerre, la Résistance en Belgique n'était pas considérée comme importante.

Pourtant, elle a pris de l'importance par les actions de sabotages, aide aux Juifs et aux réfractaires qu'ils ont aidés à se cacher et surtout à aider le pilote anglais tombé en Belgique à retourner en Angleterre. Au moment de la libération, leur rôle était très important.

Ce sont ces héros grands et petits qui sont honorés chaque année, le premier dimanche de septembre à Wuustwezel organisé par NSB Wuustwezel, et les Polar Bears association, division Belge.

Cette année Régina Sluszny, représentant l'Enfant Caché, à honoré le couple Vieyra-VanLooy qui ont été tués le dernier jour de la guerre.

Son discours fut émouvant.

Leopold Vieyra était un Juif né à Rotterdam marié à Ludovica Van Looy.

Le 5 septembre 1944, ils furent fusillés avec

d'autres compagnons par les Allemands et collaborateurs.

Waarom nog herdenken na 74 jaar?

Herinneren en herdenken is niet genoeg, niet voldoende. We moeten het iedereen duidelijk maken dat het verleden van onze ouders en grootouders nooit de toekomst van onze kinderen mag worden.

We mogen niet vergeten want indien we vergeten wordt het geweten van de mensheid zelf begraven naast die miljoenen doden.

Hier mag en kan geen onverschilligheid over zijn. Ook vandaag moeten we betrokken blijven en niet alleen toeschouwer van de geschiedenis zijn. Alleen zo kan Auschwitz nooit meer plaatsvinden.



La Rafle des Juifs Belges

A l'initiative de l'Association pour la mémoire de la Shoa, une importante cérémonie s'est déroulée le 2 septembre dernier au Square Herschel Grynszpan pour la commémoration des 75 ans de la rafle des Juifs de nationalité belge.

C'est dans ce quartier, près de la gare du Midi, dans ces

Les orateurs ont rappelé les crimes perpétrés par les nazis et leurs complices. Voici quelques brefs extraits des discours prononcés.

Comme l'a souligné Eric Picard (AMS) le rapport établi par le Cégès - "la Belgique docile" dénonce le rôle néfaste joué par diverses autorités belges durant l'occupation.

Dans son message, Haïm Vidal Sephia, ancien déporté, a appelé au combat sans merci contre l'obscurantisme.

M. Philippe Close, bourgmestre de la Ville de Bruxelles, s'est élevé contre la collaboration avec l'ennemi, qui à l'époque, consacrait en fait, "la banalité du mal" et facilitait la déportation des milliers de Juifs de Belgique, de nationalité étrangère ou belge. Ne pas oublier et rester vigilant face au danger. Il a rendu hommage aux 1.742 Justes parmi les nations dont un support mémorial provisoire reprend leur nom et qu'il inaugurerait le soir même.

"Ils ont voulu nous enterrer"...

François Englert, Prix Nobel, fils de Juifs polonais émigrés en 1924, enfant caché à 10 ans à Lustin par de courageux sauveurs, raconte son parcours tourmenté, comme celui de bien d'autres enfants. Ses peurs, ses angoisses, ses nuits de cauchemar, ses colères. En rédigeant sa biographie, il a éprouvé un sentiment de libération et retrouvé un peu de sérénité, l'envie de communiquer et de transmettre. Et il rappelle ce proverbe mexicain : "Ils voulaient nous enterrer, mais ils ne savaient pas que nous étions des graines".

Dans son émouvante allocution, **Henri Goldberg** (Fondation Auschwitz) a relaté l'organisation "technique" de la rafle, les instructions fournies aux exécutants, les missions imparties à chacun, l'horaire de l'opération. Ils ont pu rafler 794 victimes. Seuls 14 rescapés sont revenus.

Revenant sur les opérations de guerre : « Pourquoi les forces alliées n'ont-elles pas bombardé les voies de chemin de fer pour rendre le rail inutilisable aux convois de déportés ? » Réponse de l'orateur : « Parce que ce n'était pas leur priorité ». Les rails de la mort sont restés opérationnelles. En terminant, Henri Goldberg rappelle l'ignoble déclaration de Goebbels : "Même si les Juifs en réchappent, personne ne les croira".

Dans son intervention, l'Ambassadeur de Russie a notamment rappelé la libération du camp d'Auschwitz par les troupes soviétiques, l'insupportable spectacle sous leurs yeux.

Il a aussi rappelé que plus d'un demi million de soldats juifs se sont battus au sein des forces alliées contre le nazisme. L'orateur s'est déclaré inquiet face à l'émergence de relents néo-nazis en Europe.

En finale, Amos Sucheki, accompagné à l'accordéon par André Reinitz, a chanté, devant la foule debout, « zog nit keyn mol », les chant des Partisans Juifs. A proximité des pavés de la mémoire incrustés dans le trottoir, et portant le nom des Juifs déportés il y a 75 ans, depuis ces quartiers de la rue des Tanneurs ...

rues dont l'évocation des noms éveille bien des souvenirs, que les nazis ont procédé aux arrestations d'abord des Juifs étrangers en septembre 1942, ensuite des Juifs belges exactement un an plus tard.

Tout un petit peuple vivait rue Terre-Neuve, rue du Lavoir, rue des Tanneurs...



Denis Baumerder

HISTOIRE D'UN VILLAGE MEMOIRE D'UN CHATEAU

Du 6 au 9 septembre 2018, pendant 4 journées la Ville de Chiny a organisé au Château du Faing à Jamoigne (entité de Chiny) des visites, des expositions, des rencontres avec des artistes, des rencontres littéraires et la Commémoration du 75ème anniversaire de l'arrivée en 1943 des premiers enfants juifs cachés au Home Reine Elisabeth au Château du Faing.

Pendant ces 4 journées, chaque soir, un spectacle historique son et lumière, avec plus de cent participants relatait la vie du Village de Jamoigne de 1937 à 1945 et celle des enfants juifs cachés au château de 1943 jusqu'à la Libération.

Tous les jours, un très nombreux public a pu visiter le château, les diverses expositions, la bibliothèque (où de nombreux livres pouvaient être achetés sur la vie de la région pendant les années 1937 à 1945, et sur la Shoah), voir des films, exposition des fresques de l'auteur de bandes dessinées J.-C. Servais (« La lettre froissée »), Claude Raucy (écrivain), Marie Fizaine, poétesse-romancière, Armand Henrion, écrivain et Marcel Frydman (Pr. de psychologie et Président de l'E.C.) sur « Les traumatisme de l'enfant caché » et mon récit sur « La survie de la famille Inowlocki et les parcours, d'enfants cachés, de ma sœur Sara (5 lieux de clandestinité différents) et de mon frère Abraham et moi (3 lieux de clandestinité, dont le dernier au Home Reine Elisabeth – Château du Faing à Jamoigne de fin 1943 à octobre 1944).

Avec quelques ex-enfants juifs cachés à Jamoigne, nous avons animé « l'Amicale des Anciens de Jamoigne » de 1986 à 1992. C'est la raison pour laquelle M. Pierre Maitrejean, l'organisateur de tous ces événements, m'a invité à raconter mon vécu.

Une nombreuse assistance était présente lors de mon exposé et j'ai été frappé par l'intérêt de l'assistance pour notre histoire d'enfants juifs cachés.

De nombreuses questions m'ont été posées auxquelles j'ai pu répondre et j'ai signé des dédicaces pour les livres « La Patrouille des Enfants Juifs » de Dominique Zachary, que le public avait acquis.

J'avoue avoir eu quelques émotions lors de mon récit, tous les souvenirs se bousculaient dans ma tête et je pense avoir transmis cette émotion, plusieurs personnes présentes dans la salle avaient une larme au coin de l'œil.

La presse régionale et la RTBF m'ont interrogé sur mon vécu d'enfant juif caché et TV Lux a filmé mon interview.

Le spectacle historique

(Conçu et réalisé par M. Pierre Maitrejean)

Cette rétrospective historique (de 1937 jusqu'à 1945), avec son et lumière, a été présentée devant le château et témoignait de la vie au village et de la vie des enfants cachés (de 1943 à 1945) au Château.

Ce spectacle eut un énorme succès, les 4 représentations en soirées, étaient toutes totalement réservées. Plus une place de libre et ils ont même été obligés de refuser du monde.

Cette fresque historique a été réalisée par M. Pierre Maitre-

jean, pour le Syndicat d'Initiative « Vierre et Semois » de Jamoigne, présidé par M. Philippe Krippeler et patronnée par le Député-Maire de Chiny, M. Sébastien Pirlot.

Plus de 100 personnes, habitants des communes environnantes, ont participé bénévolement, en habits d'époque aux divers épisodes du spectacle. L'utilisation de matériel roulant, d'accessoires originaux de l'époque, la musique des années 1940 et les jeux de lumières sur ce très beau château, ont contribué à rendre cette commémoration d'une justesse et d'un réalisme exceptionnels.

Ce spectacle eut un écho et un retentissement importants dans toute la région.

Plusieurs thèmes différents présentés en plusieurs scènes ont illustré la rétrospective:

- 1. La vie du village avant 1940 et le rappel des jeunes sous les drapeaux.**
- 2. L'exode des villageois. Une rétrospective saisissante de vérité.**



- 3. L'invasion, l'armistice, le retour des réfugiés et l'occupation allemande.**



- 4. L'arrivée au château des enfants juifs, immédiatement dissimulés parmi les enfants de prisonniers de guerre belges en Allemagne.**

5. L'arrestation en 1943 de Gordon Comblain, moniteur évadé d'un camp de prisonnier de guerre belges.

6. Les troupes scouts sont réunies pour le salut au drapeau. Parmi eux de nombreux enfants juifs cachés sous de fausses identités.



7. La fête de la Libération, la fanfare du village suivi du cortège de la population défile dans les rues.



8. La fête de la Libération, le cortège de la population défile dans les rues pour célébrer.



9. Le départ des enfants juifs dont quelques-uns retrouvent un ou les 2 parents, mais malheureusement beaucoup d'autres sont recueillis dans des orphelinats où ils resteront un certain temps.

10. Scène finale, tous les participants au spectacle se réunissent devant le château sous les applaudissements nourris des spectateurs.



Le spectacle se termine par le discours de clôture de M. Pierre Maitrejean et celui de David Inowlocki, qui remercie M. Maitrejean pour le travail colossal réalisé pour la réussite de ces 4 journées.

Je remercie également tous les participants bénévoles, adultes et enfants qui ont joué leur rôle à la perfection, ainsi que tout ceux qui d'une façon ou d'une autre ont œuvré à faire de ce spectacle une réussite.

Je remercie aussi le Syndicat d'Initiative de Jamoigne en la personne de son président M. Philippe Krippeler pour avoir permis à M. Maitrejean de mettre tout ce spectacle en œuvre, sans oublier le Député-Maire de Chiny, M. Sébastien Pirlot pour son aide et son patronnage.

Je remercie de tout cœur, toute la population, très nombreuse de l'Entité de Chiny, pour l'accueil enthousiaste qu'ils ont réservé à ces 4 journées.

Une Rencontre émouvante

A la fin du spectacle, je suis en conversation avec une dame lorsque soudain un petit garçon d'environ 6 ans, qui jouait le rôle d'un petit « Canard », s'approche d'elle et l'embrasse. C'était son arrière grand-mère.

En le voyant dans son uniforme, je suis alors submergé d'émotion, car soudain je me revois à Jamoigne en 1944, au château, comme lui dans la patrouille des Canards... Un petit canard de 6 ans et un ex-canard de 80 ans réunis.

J'ai demandé à son arrière grand-mère de pouvoir faire une photo du petit Mathias et de nous, les 3 ex-enfants juifs cachés au château et voici la photo :



de gauche à droite, Robert Fuks, Marc Abramowicz, le petit « canard de 2018 » Mathias et le « canard » de 1944, David Inowlocki.

Pendant ces 4 journées, ce fut l'occasion, pour moi, de retrouver de nombreuses personnes que j'ai eu le plaisir de rencontrer, pendant les années où je m'occupais de « l'Amicale des Anciens de Jamoigne ».

Ces 4 journées passées à Jamoigne, ont été pour mon épouse et moi-même des journées de bonheur, d'émotions, de retrouvailles et nous nous en souviendrons toujours avec joie.

David inowlocki, administrateur

Le Gala du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique

CHARLES MICHEL :

LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP !

Citations:

- **Yohan Benizri, président du CCOJB et vice-président du Congrès Juif Mondial:**

“Aidez-nous à agir pour nos enfants et tous les enfants du Royaume. Nous souhaitons une collaboration sécuritaire. Nous demandons l'adoption de la définition complète de l'antisémitisme proposée par l'IHRA. Nous demandons une réévaluation politique du dossier de l'abattage rituel. Au niveau de nos relations extérieures, particulièrement avec Israël, nous voulons construire des ponts, au lieu de boycotter. Nous voulons et nous pouvons continuer à être des vecteurs d'avancées sociétales dans notre pays. Car tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli.”

- **Charles Michel, Premier Ministre:**

“Je sais que des juifs se font insulter, parfois brutaliser. Parce qu'ils sont juifs. Que dans des écoles, des enfants sont harcelés parce qu'ils sont juifs. Nous ne tolérons pas ces comportements, ni leur banalisation.”

“La peur doit changer de camp.”

“Je vais charger le Conseil National de Sécurité de renforcer les instruments opérationnels de lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie.”



Devant près de 300 convives prestigieux du monde politique, diplomatique, religieux et culturel belge mais aussi européen, puisque la capitale compte de nombreuses institutions internationales, s'est tenu le dîner de Gala du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique (CCOJB) ce 6 septembre 2018, en présence du Premier Ministre Charles Michel.

Pour ce rendez-vous devenu incontournable pour le Premier Ministre au fil des années, à l'instar du dîner du CRIF en France pour le Président de la République, le CCOJB a choisi le Concert Noble et le thème de la musique et de sa diversité.

Dans son discours, le président du CCOJB, et vice-président du Congrès Juif Mondial, s'est adressé avec émotion aux invités, et au Premier Ministre en particulier, en appelant à l'action sous la bannière de la citation d'Hugo: “Tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli.”

Il a remercié une nouvelle fois le Premier Ministre, son gouvernement et les forces de sécurité pour les efforts consentis pour lutter contre la menace qui pèse sur la communauté juive, tout en insistant sur la coût sécuritaire que la communauté juive continuait de supporter seule au quotidien. Yohan Benizri a également appelé à une action plus vigoureuse en ce qui concerne le contrôle des discours haineux sur Internet et à la formation d'un groupe de travail pour lutter contre l'exploitation politique des biais cognitifs. Il a salué l'initiative sénatoriale contre l'antisémitisme et plaidé pour l'adoption par la Belgique de la définition complète de l'antisémitisme proposée par l'IHRA. Il a également réitéré l'opposition formelle des juifs, qu'ils soient pratiquants ou non, aux lois rendant impossible l'abattage religieux en Flandre et en Wallonie. Le président du CCOJB a également appelé à des actions plus constructives pour contribuer à l'émergence de la paix au Proche-Orient et a ardemment attaqué l'antisionisme et le mouvement BDS.

Yohan Benizri a conclu sur les frustrations ressenties par la communauté juive de Belgique, qui, alors qu'elle partage les mêmes rêves et les mêmes espoirs que tous les autres Belges, voit ses ressources et ses talents gaspillés à se défendre et à tirer la sonnette d'alarme. Le CCOJB veut contribuer à l'émergence d'un futur radieux pour tous les enfants du Royaume et demande au gouvernement de l'aider à agir en ce sens.

Dans sa réponse, le Premier Ministre, visiblement touché par le message, a exprimé sa compréhension et sa volonté de travailler “au coude à coude” avec le CCOJB pour répondre à ces demandes légitimes. Il a également réaffirmé sa détermination à poser des actes concrets pour avancer sur chacun de ces dossiers.

Sur la question de la sécurité, Charles Michel a également officiellement annoncé qu'il chargerait “le Conseil National de Sécurité” de renforcer les instruments opérationnels de lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie à la lumière de la recrudescence des actes à caractère racistes rapportés ces derniers jours. “Nous ne tolérons pas ces comportements, ni leur banalisation” a-t-il affirmé. Le Premier Ministre a estimé que la bataille pour la sécurité était un combat permanent et que son gouvernement continuerait le travail, sur tous les fronts, pour la garantir.

Le dîner a été agrémenté des performances de plusieurs musiciens, qui ont joué des morceaux illustrant la diversité de la musique juive dans le temps et dans l'espace. Le CCOJB entendait appeler, à travers ces musiques, au rassemblement et l'espoir.

HOMMAGE AUX DEPORTES DE RHODES

Le 2 septembre, la Communauté israélite Sépharade de Bruxelles a commémoré en sa Synagogue, avenue Churchill, dans le recueillement, le 74^e anniversaire de la déportation des communautés juives de Rhodes et de Cos. Après l'allocution de bienvenue par son président et la récitation de psaumes par son chantre le rabbin Yoni Krief, Isaac Habib, invité d'honneur de la cérémonie d'hommage, a fait le récit, en véritable passeur de mémoire, de l'incroyable odyssée du bateau « Pentcho », qui est parti du Danube en 1940, avec 510 Juifs, pour la Palestine, où nombre d'entre eux arrivèrent... en 1944. De fait, entre temps, le navire, qui n'était pas conçu pour voguer en mer, a échoué dans la mer Egée, et ses naufragés ont été repêchés par les Italiens, qui les ont internés à Rhodes puis dans un camp au Sud de l'Italie, entre autres péripéties.

Vint le moment d'allumer 6 bougies en guise de lumières du Souvenir, dont l'une le fut par le bourgmestre d'Uccle, M. Boris Dilliès, une autre par un représentant de l'ambassade d'Israël.

Enfin, il y eut un vibrant hommage aux déportés, par les jeunes filles et garçons de la Communauté sépharade qui ont lu le nom des familles martyres de Rhodes et de Cos, - de Alhadeff à Yeschouroum - et qui ont en outre cité en une émouvante litanie les 58 pré-Bar et Bat Mitsvot (11-13 ans) emportés à jamais de ces belles îles de Grèce à Auschwitz.

Cette mémorable séance, illustrée par le violon de Joëlle Strauss, fut clôturée par une réception à la hauteur de l'événement.

Ad. Nysenholz, administrateur



Dans le cadre de la JOURNEE DU MARTYR JUIF DE BELGIQUE

L'Union des Déportés Juifs de Belgique – filles et Fils de la Déportation

Vous appelle à participer aux cérémonies du :

62^{ème} PELERINAGE NATIONAL A L'ANCIENNE CASERNE DOSSIN A MALINES
76^{ème} ANNIVERSAIRE DU DEBUT DES DEPORTATIONS
DES JUIFS ET TZIGANES DE BELGIQUE

Le dimanche 7 octobre 2018 à 11 heures

Gosuin de Stassartstraat 153 à Malines

Les places devront être occupées au plus tard à 10h 45-Rassemblement dès 10h30

DEPART DES AUTOCARS A 9H30 – BRUXELLES : PLACE RUPPE –ANTWERPEN : LOOSPLAATS

POUR VOIR LE FUTUR, IL FAUT REGARDER DERRIERE SOI

Isaïe

Groupe de parole

L'enfant caché (asbl) à ses débuts a organisé des groupes pour libérer la parole et pour permettre à ceux qui ont dû se taire si longtemps d'enfin pouvoir s'exprimer sur leur expérience pénible durant la guerre. Cela a aidé fortement à sortir de sa cache...

L'enfant caché croit devoir proposer de nouveaux groupes de paroles pour pouvoir échanger avec d'autres anciens enfants cachés sur les difficultés de vie actuelles : peur de sortir le soir, anxiété réveillée par le nouvel antisémitisme, problèmes divers.

La première séance aura lieu :

le mardi 27 novembre 2018, de 14 à 16 h, ensuite 1 fois par mois.

L'animateur : Prof. Isy Pelc.

Prière de s'inscrire avant le 10 novembre,

à L'Enfant caché (asbl), 68 avenue Ducpétiaux, 1080 Bruxelles ;

ou par téléphone : +32 (0)2 538 75 97 • ou par e-mail : enfantcache@skynet.be

AVIS DE RECHERCHES — N° 220

Ma grand-mère maternelle

Ma grand-mère maternelle Mme Catherine Wallerang épouse Milis qui habitait rue du Travail 20 à Bruxelles (décédée depuis de nombreuses années) a hébergé 4 enfants juifs durant la guerre en 1942. Ma maman Marthe Milis a été décorée par l'ambassadeur d'Israël dans les années 2005 je pense à titre posthume. Un arbre a été planté Allée des Justes en Israël.

Deux des enfants cachés ont été retrouvés car ils étaient inscrits dans des listes. Il s'agit de Leà et Manu. Nous avons retrouvé Léa Remel (*je ne suis pas certaine de l'orthographe du nom*). Nous l'avons retrouvée à Anvers et avons encore pu voir sa maman sortie de Auschwitz. Sa maman est décédée.

Le second enfant caché était Manu Koninski est devenu Rabbin et vit en Ecosse.

A la fin de la guerre les parents ne sont pas revenus.

Il y avait également le petit Nathan.

Les parents avaient payé pour partir en Suisse et sont tombés dans un guet apens rue des Régates ou rue des Rameurs. Tout le groupe de gens, le petit Nathan y compris ont été cueillis par les Allemands et conduits vers une

destination inconnue. Chargé dans un camion le petit Nathan hurlait après ma grand-mère, qui ne pouvait bien entendu, plus le regarder au risque d'être embarquée par les Allemands.

Ce petit avait peut être 4 ou 5 ans.

Et le dernier s'appelait Jean-Jean. Ma maman qui avait 17 ans à l'époque allait le conduire voir ses parents dans une ancienne maison avec un porche le long du canal. On ouvrait la porte et le petit passait discrètement pour voir ses parents. Ma maman allait alors le rechercher pour le mettre en sécurité.

On ne sait ce qu'est devenu cet enfant caché.

Peut-être que certaines personnes pourraient se souvenir. Les enfants cachés portaient les prénoms de Lea, Manu et Nathan. Seuls Léa et Manu sont restés jusqu'à la fin de la guerre.

C'est en mémoire de ma grand-mère et pour ma maman (92 ans) que j'essaie de savoir ce qu'est devenu le petit Jean-Jean. Ma maman a été traumatisée par ces événements.

Prière de contacter le bureau de l'Enfant caché
au 0474 60 56 57.

AVIS DE RECHERCHES — N° 221

Je suis la fille d'un vétéran (WWII) de New York City, 1er lieutenant (Division Infantry Signal Corps), qui débarqua le Jour J en Normandie en 1944. Mon père, Isadore Abraham, passa par Saint-Hubert en Belgique, où il rencontra un garçon juif de 14 ans avec d'autres enfants juifs. Ceux-ci avaient été placés durant la guerre dans un centre géré par la Basilique de Saint-Hubert. Parlant en yiddish, le jeune garçon demanda à mon père de l'aide pour que lui et ses camarades pussent aller à Bruxelles, à pied, afin d'essayer de retrouver leurs familles. Mon père leur donna de l'argent et de la nourriture pour leur voyage. Les garçons quittèrent le lendemain.

Mon père décéda en 2009 à l'âge de 95 ans. Il essaya mais fut dans l'impossibilité de trouver la moindre information sur ces enfants. Ma mère a 98 ans, et sur sa demande in-

sistante, ma sœur et moi essayons de trouver ce que nous pouvons à ce propos. Mon père parlait souvent d'eux. Le garçon sculpta une Etoile de David avec une boîte de conserve et la donna à mon père. Mon père la porta avec lui jusqu'au jour de sa mort.

Je sais que les chances de découvrir quelque chose sont minces (nous n'avons ni noms ni dates). Mais il nous semble que cela ne devrait heurter personne de demander si vous auriez par hasard une information au sujet de ces enfants et ce qu'il est advenu d'eux. Je serais très reconnaissante si vous pouviez me faire part de toute suggestion pour la poursuite de ce projet de recherche.

Merci beaucoup. Toute aide que vous pourriez donner sera grandement appréciée.

Judith Abraham

MUR DES JUSTES

Le prochain numéro EC Infos sera consacré au Mur des Justes.

L'Enfant caché propose de constituer un **COMITE NATIONAL DE LA COMMUNAUTE JUIVE DE BELGIQUE RECONNAISSANTE A LEURS SAUVEURS RECONNUS JUSTES PARMI LES NATIONS**, avec les associations faitières de notre communauté (CCIB, CCOJB, Forum,) ainsi qu'avec les associations directement concernées (Continuité de l'Union des Anciens Résistants Juifs de Belgique, Union des Déportés Juifs en Belgique, L'Enfant Caché, Union des Progressistes Juifs de Belgique, Section belge du Yad Vashem, Association pour la Mémoire de la Shoah, Comité du Mémorial national aux Martyrs et Héros juifs de Belgique).

Et d'associer un comité d'honneur composé de hautes personnalités des mondes politique démocratique, académique, religieux et laïque, patriotique.